



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 08 octobre 2025

Date et ouverture de séance :

Le président ouvre la séance à 10h00.

Présents : Jean-Paul MARTIAL, Alain BAUDEL, Pierre DIEMUNSCH, Yves JAVELAUD, Patrick MANDONNET, Philippe HEMLED, Pascal AUTOURDE, Daniel BOURREL, Elodie CHAUVET-VERDUCI, Claire DELETANG, Guy GASAN, Antoine GENTY, Jean LELOUP, Ingrid LOREILLE, Frédéric SOBCZAK

Absents : Kévin DORME absent non excusé, Aurélien JACQUES et Auréliane MASSON absents excusés .

Organisation des activités 2026

Assemblée Générale (AG)

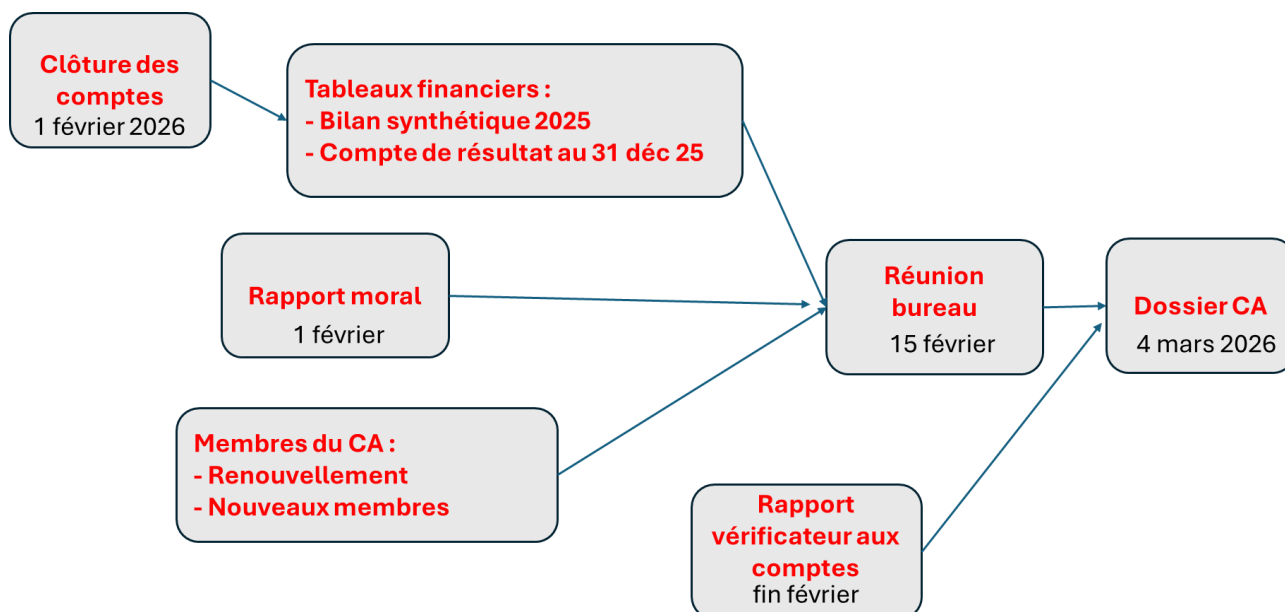
L'assemblée générale sera dissociée de la cérémonie du 140° anniversaire à Autun. Cela allégera la charge pour la section d'Autun.

L'assemblée Générale sera **dématérialisée**.

Deux canaux d'information : magazine et site internet. Les non-abonnés aux magazines et les adhérents sans adresse électronique seront informés par courrier et voteront par courrier.

Présentation par Alain BAUDEL :

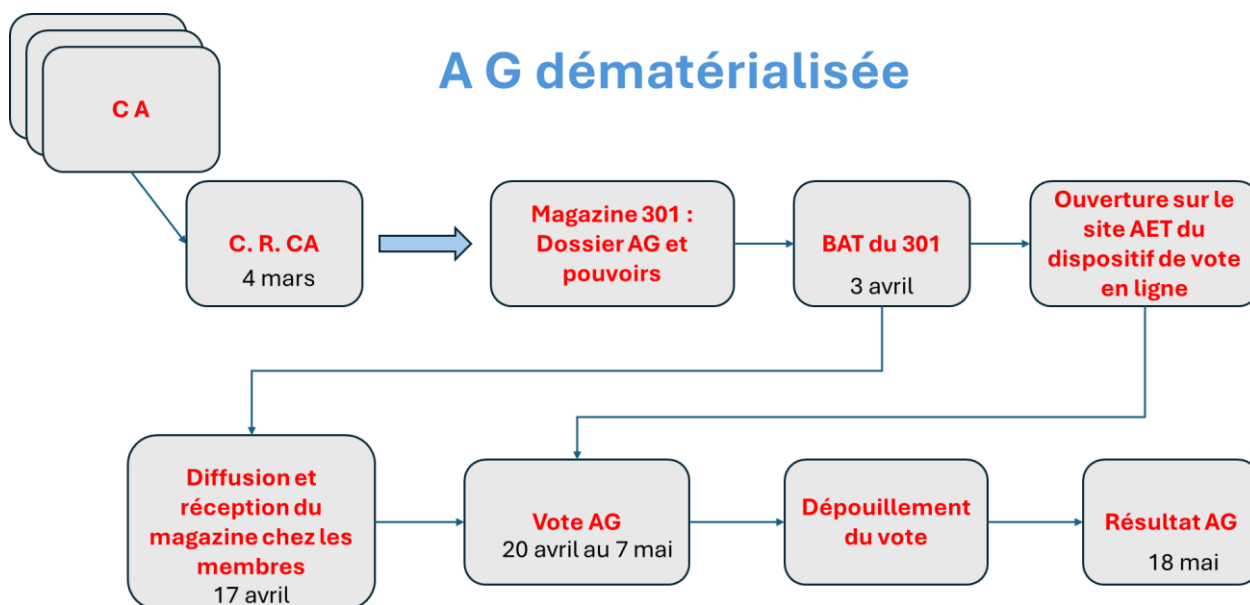
Constitution du dossier pour le CA du 4 mars 2026





**ASSOCIATION DES ELEVES ET DES ANCIENS ELEVES
DES LYCEES ET COLLEGES MILITAIRES
DES ECOLES MILITAIRES PREPARATOIRES
ET DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE**

- 1er février : Clôture des comptes de résultats.
- 1er février : Préparation du rapport moral et rapport financier .
- 15 février : Réunion de bureau.
- Avant fin février : Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Avant 4 mars : réception des renouvellements et des nouvelles candidatures pour être membre du CA.
- 4 mars : Réunion du CA : validation des éléments.



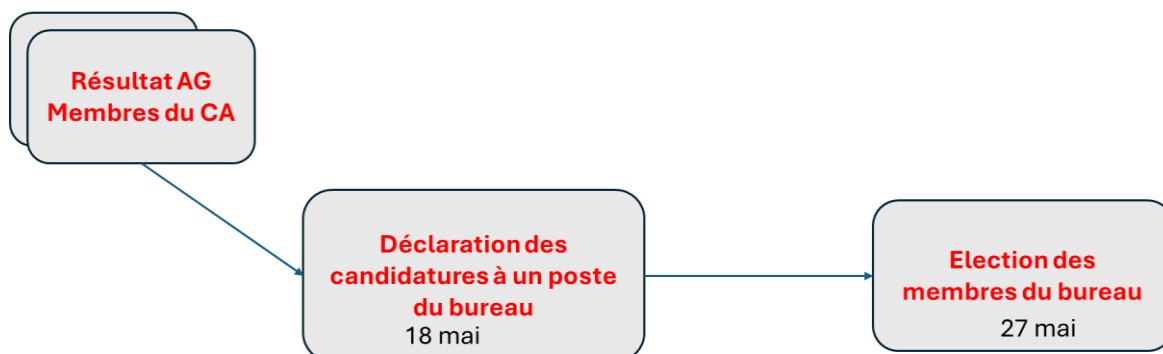
08/10/2025

CA AET du 8/10/2025

- Le 4 mars : Réunion du CA Les résolutions, les administrateurs.
- Le 3 avril : BAT magazine 301 avec le dossier AG et les pouvoirs.
- Le 3 avril : Mise en ligne du dossier AG dématérialisé et les pouvoirs.
- A partir 17 avril : réception des magazines dans les boîtes à lettres.
- Du 20 avril au 7 mai Votes AG.
- Le 11 mai Dépouillement des votes.
- Le 18 mai : Visio-conférence et résultats des votes des résolutions.
Communication des noms des élus au CA et nouvelle composition.



Constitution du bureau



- Le 18 mai : Jean-Paul Martial rappelle que le bureau avait été élu pour 3 ans et que tous les membres sont à renouveler. **Les candidats pour les différents postes** : président, premier vice-président, 3^e vice-président, trésorier et trésorier adjoint, secrétaire et secrétaire-adjoint **doivent se déclarer**. Pour rappel, le second vice-président est automatiquement le président de l'association des amis du musée.
- Le 27 mai réunion du CA en mode hybride pour l'élection du bureau en vote présentiel et par correspondance. Le vote par correspondance devra parvenir avant le 25 mai 2025 sous double enveloppe pour garantir le secret du scrutin.

Précision : toute cette organisation de l'AG et du vote dématérialisé est une première pour notre association et demandera une grande préparation au siège avec notre outil Netanswer.

Le but est de faciliter ainsi le travail de la section d'Autun.

2. 140^e anniversaire d'Autun

- **Date** : 9 mai validée par le CDC d'Autun.
Avantage : les élèves seront présents

Inconvénients :

- il n'y aura pas de capacité d'hébergement ;
- il ne sera donc pas possible d'avoir les élèves des autres Lycées.

Par contre seront présents l'EMPT de Bourges avec Le CDC le drapeau et un détachement d'élèves

- Pour information,
 - En 2026 c'est le 60^e anniversaire du COLDO. Plusieurs manifestations seront organisées dans ce cadre par le chef de corps de Saint-Cyr-L'Ecole.
 - L'anniversaire d'Aix aura lieu en 2027.

Chaque lycée aura donc son anniversaire à fêter prochainement.



**ASSOCIATION DES ELEVES ET DES ANCIENS ELEVES
DES LYCEES ET COLLEGES MILITAIRES
DES ECOLES MILITAIRES PREPARATOIRES
ET DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE**

- **Organisation :** cérémonie à 14h30, accès à pied à 14h00 par le portail d'honneur. Le stationnement se fera sur le parking de l'Hexagone. Les PMR seront autorisées à se garer à l'intérieur de l'école mais nous devons fournir les types de véhicules et les immatriculations.
- **Participants :** la liste des participants sera communiquée au lycée, l'entrée sera filtrée par QR Code et CI. Les QR Codes seront fournis par l'association (à valider avec Autun). Le chef de corps (CDC) se réserve le droit de refuser des accès.
- **Programme :** cérémonie présidée par le CDC. Le drapeau, sa garde ainsi que la fanfare de l'école seront présents à la cérémonie. Il y aura également un carré d'élèves par compagnie avec le commandant d'unité et le fanion. Si le CDC est d'accord, un ordre du jour sera lu par un « grand ancien ».
A l'issue, visite du musée et des extérieurs par groupes de 30, pas de visite des internats ni de Changarnier.
- **Pot convivial :** sous réserve. Un pot nécessite de passer par les Economats des Armées. Si c'est possible ce sera un pot sans alcool avec les AET, les élèves, les invités, les cadres et les professeurs.
- **Sortie :** à la fin des visites, il faudra quitter l'établissement. Jusqu'au repas de gala les activités sont libres.
- **Dîner de gala à l'Hexagone :** Diner de Gala avec des représentants des élèves des cadres et des professeurs.
Participation financière de l'association pour les adhérents à jour de cotisation.
l'association ne prend pas en compte les repas des accompagnants.
- **Activités le dimanche :** messe ou visite touristique. La messe n'est pas une activité obligatoire. Elle se déroulera peut-être, si la météo le permet, sous le cloître. Fin de rassemblement. Déjeuner libre
- **Hébergement :** libre. Il appartient à chaque participant de réserver son hébergement.
- **Question :** Guy GASAN suggère l'organisation d'une rencontre avec les élèves sur les carrières. Le président donne des précisions sur les rôles des délégations écoles. Certaines délégations se chargent de cette mission.
Le président proposera au CDC et au proviseur un « info carrières ». Il précise néanmoins que l'amphithéâtre est en travaux et qu'il peut y avoir un problème de lieu.



**ASSOCIATION DES ELEVES ET DES ANCIENS ELEVES
DES LYCEES ET COLLEGES MILITAIRES
DES ECOLES MILITAIRES PREPARATOIRES
ET DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE**

3. Finances et décisions

Le trésorier présente une situation à jour comprenant le résultat des 9 premiers mois de 2025 et une estimation basée sur l'historique des 3 derniers mois de 2024.

Bilan comptabilité et trésorerie au 30 septembre 2025

Réel 2025 -	Dépenses : 115.734 €	Recettes : 157.570 €	Δ = 41.836 €
Prévisions (oct à déc 2024) :	Dépenses : 41.493 €	Recettes : 14.234 €	Δ = -27.259 €

Bilan (réel + prévisions) : 14.577 €

Trésorerie au 30 septembre 2025 : CCP = 35.190 € + CSL = 21.669 € Total = 56.859 €

Restitution cotisations :	maximum =	10.284 €	(1714 x 6 €)		<i>en 2024 : 5.988 € versés</i>
Si sections en règle au 30 nov 2025 :		9.666 €	(1611 x 6 €)		<i>et inclus dans Prévisions</i>

Décision du CA : OUI - NON

réserve : **Compte titres LBP** = 315.714 € + Epargne de précaution : **Livret A** = 78.251 €

- **Versement d'une quote-part aux sections :** décision votée à l'unanimité, conditions : la section doit fournir avant le 30 novembre 2025 son bilan financier 2024 et son relevé de compte du 31 décembre 2024.

Le président donne des précisions sur cette situation. Les excédents proviennent de subventions et recettes inattendues ainsi qu'à des dépenses planifiées mais non engagées.

Rappel : Augmentation de la cotisation à 40 € votée en AG.

Les cotisations seront donc pour 2026 (en rouge les changements):

2026	
Cotiser / Faire un don	
Cotisation générale	40 €
Cotisation générale + Magazine papier	55 €
Cotisation générale + Magazine en ligne	44 €
Cotisation "élève & étudiant de moins de 25 ans"	10 €
Cotisation "veuve/veuf d'AET "	25 €
Cotisation "parent non AET, d'élèves de moins de 25 ans"	25 €
Cotisation "membre bienfaiteur"	100 €
<i>Abonnement lettre d'information version papier</i>	
Cotisation Musée d'Autun	33 €
Don siège	... €
Don section	... €
Don musée Autun	... €



4. Comité de placement

Présentation des placements et réserves (Livret A, CSL, compte-titres, etc.).

Le comité de placement a statué sur les propositions de la banque postale.

Sur les conseils « professionnels » de Claire DELETANG la meilleure répartition des placements a été présentée au président.

le conseil d'administration donne pouvoir au président, Jean-Paul MARTIAL, pour la souscription du contrat de capitalisation CNP ONE CAPI, avec la mention suivante :

« Autorisation de souscription du contrat de capitalisation au contrat CNP ONE CAPI (répartition fonds euros, UC) pour un montant de trois cent mille euros (300 000€) ».

5. Renouvellement du CA

Voir en annexe la composition du CA 2025 et les dates de renouvellement

Le président présente le cas particulier de Kévin DORME. Nous ne parvenons plus à le joindre. Son « mandat » d'administrateur court jusqu'en 2027 mais il n'est plus adhérent depuis 2024 et il est absent non excusé à toutes les réunions. Selon les articles 24 et 29 de nos statuts il faudra valider sa cessation d'activité en mars 2026.

Fin des mandats d'administrateur :

- 2 administrateurs au terme de leur mandat
 - Daniel BOURREL
 - Élodie CHAUVET-VERDUCI
- 2 administrateurs au terme de leur second mandat
 - Alain BAUDEL
 - Yves JAVELAUD

Il leur appartiendra de renouveler leurs mandats.

Jean-Paul MARTIAL précise que ce sont les administrateurs qui forment le vivier des postes du bureau. A la remarque de Pascal AUTOURDE qui pense qu'il vaut mieux être de l'IDF pour être membre du bureau, le président donne des précisions. Ce n'est pas obligatoire. Il est certain que les fonctions du siège doivent être traitées par des résidents d'IDF. Aujourd'hui, les membres du siège sont confondus avec les membres du bureau. Si ce n'était plus le cas dans l'avenir, il faudrait trouver un permanent qui serait présent 2 jours par semaine. Peut-être un auto-entrepreneur.

6. Renouvellement du bureau

Le bureau est élu pour 3 ans. En 2026, les membres du bureau arrivent au terme de leurs mandats. Ils doivent se déclarer s'ils veulent continuer dans leur poste.

Le président annonce qu'il ne se représentera pas à son poste. Il reste administrateur.

Il faudra rechercher de volontaires pour les postes du bureau : président, premier vice-président, 3^e vice-président, trésorier et trésorier adjoint, secrétaire et secrétaire-adjoint.



7. Comité de rédaction du magazine

Alain BAUDEL quitte la fonction de rédacteur en chef en décembre 2025 après le numéro 300.

Frédéric SOBCZAK reprend la fonction en janvier 2026 avec le magazine 301.

Le président rappelle qu'il y a des contraintes sur les dates de parution des magazines. Par exemple c'est dans le magazine de mars que sont insérés les dossiers pour l'Assemblée Générale et il a des délais de prévenance. Il insiste sur le fait qu'il faut constituer un « comité de rédaction ».

Frédéric SOBCZAK prend la parole. Il rappelle que le magazine est le seul lien entre l'association et les « grands anciens ». De plus il est diffusé dans les institutions et est un outil de promotion pour notre association.

Il fait appel à candidatures pour trouver un rédacteur en chef adjoint. Il a 5 personnes volontaires permanents pour la relecture et les corrections ainsi que quelques volontaires occasionnels. Cela constitue son « comité de rédaction ».

Le magazine continue en 2026.

Il est précisé que les prestataires restent les mêmes : graphiste, imprimeur, routier et la poste.

Frédéric demande des précisions sur les modalités pratiques des adresses email ou de Dropbox.

Jean Paul MARTIAL précise que les modalités d'organisation du magazine ne relèvent pas du CA.

Pascal AUTOURDE demande à ce qu'une « réunion projet » soit organisée.

8. Sections écoles

Le président fait un retour sur la réunion délégués écoles qui a eu lieu le 17 septembre 2025.

Il indique que dans chaque école il y a des délégués :

- EMPT : Gilles GAMBA, Patrice DOUMBIA et Marc JAMON
- Autun : James FACQUER
- Saint-Cyr l'école : Lucien LEGAY
- Aix : Jean-Marie CHARPENTIER , Jean-Louis CHABRIER et Claude FLEURBE.

Il existe également 4 « sections écoles » :

- EMPT : bien installée
- Autun : en devenir
- Saint-Cyr l'école : Depuis 2 ans
- Aix : Cette année

Chaque élève doit remplir une fiche d'adhésion (parents si moins de 16 ans).

Ensuite le lycée nous fournit un fichier pour éviter une double saisie. Le montant de l'adhésion est pris sur les fonds particuliers sauf Bourges où les élèves payent eux-mêmes car ils ont une solde. Pour Autun cela reste à définir.

Chaque section a un bureau avec des cadres, des professeurs, des élèves et des anciens élèves.



**ASSOCIATION DES ELEVES ET DES ANCIENS ELEVES
DES LYCEES ET COLLEGES MILITAIRES
DES ECOLES MILITAIRES PREPARATOIRES
ET DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE**

Cette mise en place nous a fait passer de 650 élèves adhérents (dont 600 Autun) d'il y a quelques années à 2150 élèves cette année.

Le siège reverse la totalité des cotisations à la section qui gère elle-même ses fonds.

Jean-Paul MARTIAL indique que le siège verse également une subvention de soutien et des aides spécifiques par exemple pour l'organisation des bals ou d'autres événements. Le délégué finance les aides sociales ou les projets mémoriaux et le siège dépose éventuellement un dossier auprès de la FNAM.

Le siège s'adapte aux spécificités des établissements et aux vœux du chef de corps.

9. Divers – tour de table

- Élodie CHAUVET-VERDUCI demande à ce que nous lui signalons les événements, les informations qu'elle pourra publier sur notre page Facebook.
- Jean LELOUP demande où nous en sommes de la vente du siège. Le président indique que vu la conjoncture de l'immobilier, ce n'est plus d'actualité.
- Pierre DIEMUNSCH nous informe qu'il ne sera plus président de la section 710 à partir de début février. Concernant le musée, c'est à la réunion du 3 décembre que le général (2s) HURTAULT prendra la présidence de l'association des amis du musée.
- Daniel BOURREL remercie Frédéric de reprendre le magazine. Il souligne le plaisir qu'il a eu d'avoir travaillé avec le président.
- Pascal AUTOURDE renouvelle sa volonté d'intégrer le comité de rédaction du magazine en précisant qu'il est particulièrement intéressé par le côté informatique.

Le président clôture la réunion à 12h10

Philippe Hemled - Secrétaire général adjoint



**ASSOCIATION DES ELEVES ET DES ANCIENS ELEVES
DES LYCEES ET COLLEGES MILITAIRES
DES ECOLES MILITAIRES PREPARATOIRES
ET DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE**

ANNEXE

Conseil d'administration 2025

Nom	Prénom	Date de début		Renouv 1	Renouv 2	fin	Age	>75 ans
AUTOURDE	Pascal	25/05/2024	2024	2027	2030	2033	63	
BAUDEL	Alain	16/11/2020	2020	2023	2026	2029	76	
BOURREL	Daniel	01/06/2023	2023	2026	2029	2032	60	
CHAUVET-VERDUCI	Elodie	16/10/2023	2023	2026	2029	2032	46	
DELETANG	Claire	06/03/2024	2024	2027	2030	2033	40	
DIEMUNSCH	Pierre	15/05/1993	1993	1996	1999		77	
DORME	Kevin	25/05/2024	2024	2027	2030	2033	35	
GASAN	Guy	24/02/2021	2021	2024	2027	2030	62	
GENTY	Antoine	24/02/2021	2021	2024	2027	2030	78	1
HEMLED	Philippe	24/02/2021	2021	2024	2027	2030	68	
JACQUES	Aurélien	19/05/2022	2022	2025	2028	2031	49	
JAVELAUD	Yves	16/11/2020	2020	2023	2026	2029	79	1
LELOUP	Jean	24/02/2021	2021	2024	2027	2030	79	1
LOREILLE	Ingrid	07/02/2019	2019	2022	2025	2028	42	
MANDONNET	Patrick	19/05/2022	2022	2025	2028	2031	73	
MARTIAL	Jean-Paul	07/02/2019	2019	2022	2025	2028	69	
MASSON	Auréliane	24/02/2021	2021	2024	2027	2030	35	
SOBCZAK	Frédéric	07/05/2018	2018	2021	2024	2027	54	
								3
16						Moyenne âge =	60	19%